POUR MADISONVILLE, FONTAINEBLEAU ET MANDEVILLE.

... Madisonville, Fontainebleau et Mandeville. Il partira tous les Dimanches, pendant toute la saison; il partira du chemin à-coulisses à ... depuis du matin, et reparti... de Madison ... heures et demie, il s'arrêtera aux endroits ... indiqués.

Les voyageurs voudront bien se rendre au lac par le ... à 5 heures, le bateau devant partir immédiatement après qu'il sera arrivé. Pour plus amples renseignements s'adresser à WELLS & BAGLEY.

10 avril—... Place du Commerce, 27.

POUR LE HAVRE.

Le beau navire neuf HOBART, capitaine ..., est en chargement et partira incessamment. Pour fret de 200 balles de coton, s'adresser à LINCOLN & GREEN, ou à JULES LE BLANC.

... établissement loger une famille qui ... 29 mai

... agréable MAISON ... de la Place, faubourg Claire, avec ... appartements intérieurs.

S'ADRESSER ... de première qualité ... No. 75, rue de Chartres. 13 juin

... immédiatement ... Mr. Sol..., rue St. Louis, no. 86 ... Royale et Bourbon. S'adresser ... 26 mai

A LOUER ... dans la rangée Pritchard ... Magasins des Négociants de la Nouvelle-Orléans. S'adresser à HARRISON BROWN & Co. rue Royale, No 117

... HARRISONS ... appartenant à la famille ... Louis, située sur la petite place de la Mairie, derrière la cathédrale. S'adresser à F. GILLET & Co, No. 57, rue de Chartres.

A LOUER.

Pour mai prochain, à bail si on le désire.—Une belle Maison à 3 étages, très bien finie, et bâtie ... 3 ans, située rue Toulouse, entre Royale et Chartres. De plus, à des raisonnables les tapis, ... FR. DERRET & GALLY, rue Toulouse, No. 59

... LER.—Souveraine pour ... S'adresser à J. E. LOUELHE, ... Royale, Bourbon et Dauphine.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par ... 8 juin P. O. SORIE, Royale, No. 118

LETTRES sur New-York, à vendre par F. MAGER. ... 8 juin

LETTRES sur France, à vendre par J. MAGER.

CORDAGE DE MANILLA—100 rouleaux, à ... vente par [16] j TIERNAN CUDDY & Co

LETTRES DE CHANGE sur New-York & Paris, à vendre par T. NICOLET & Co, rue Toulouse, No. 30.

LETTRES sur New-York, à vendre par ... 30 mai A. QUERTIER & BOUTIN.

LETTRES DE CHANGE sur Bordeaux et Marseille, à vendre par J. LE BLANC, rue Royale, No. 103

... soussignés offrent en vente le cargaison du brick ... de Marseille, consistant dans les objets ...

... barriques de Vin rouge; 225 barils de Vin imitation ... 500 caisses de Vin Muscat; 30 barriques de Vin ... 121 barriques d'Eau de Vie, 5e. preuve; 200 ... d'Huile; 100 boîtes de Savon de Castille; 20 do. de ... de Gruyère; 100 Fromages ronds de la Hollande ... 50 paires de Nonnettes; 200 boîtes de Marinade, ... Champignons, &c.; 40 jarres de Saucissons; 100,000 ... 50 boîtes de Cordiaux assortis; Maraschino, ... &c.; 400 chaînes d'Ail; 12 caisses de Moutarde; ... de Sel; 16 balles d'Amande; 12 malles de ... 5 caisses d'Eau de Fleur d'Orange; 36 moras de marbre; 3 barils Crème de Tartre; 2 barriques de ... gris; 5 baquets de Sangsues.

... A. QUERTIER & BOUTIN.

... J. FORSTALL & Co., ont reçu par le navire ... Bolivar, de Hâvre, les marchandises suivantes, ... arrivées expres pour le marché mexicain, et qu'il offre en vente:

... balles de mousselines imprimées; 15 do. imprimées; 1 boîte de mouchoirs de Foulard; 1 boîte de Rubans; 1 do. de Lacets; 15 do. de Bavettes de 5 fils; 250 do. de Gris de ménages; 8 do. de Guingham; 3 do. de Guingham imprimées. 6 juin rue Royale.

PHARMACIE DE A. A. PEYCHAUD RUE ROYALE, No. 123. Près la rue St-Louis.

REÇUS et à vendre par les soussignés: Poudre d'iroc ... en purgatif rafraîchissant; Eau de fleurs d'oranger ... par bouteilles ou estagnons; do. de Lavande double; Gomme arabique blanche; Salsepareille très fraîche; ... pour les cheveux, &c. ... mai A. A. PEYCHAUD.

AVIS.

M. BREHIER, Pharmacien, préviens le public et ses amis en particulier, qu'il vient d'établir une pharmacie à l'encoignure des rues du Quartier et des Remparts.

On trouvera dans son établissement tous les objets qui concernent la pharmacie, telle que, Produits Chimiques et la Droguerie en gros et en détail.

Les prescriptions de Messieurs les médecins y seront exécutées avec soin et précision, et transportées, chaque jour avec exactitude au domicile des personnes qui ne sont pas en situation de faire elles-mêmes les tisanes et autres &c.

Il fera tous les ses efforts pour satisfaire aux diverses demandes qui pourraient lui être faites par messieurs les ... et leur accorder toutes les facilités pour le ...

Il tient aussi des sangsues de choix, des instruments de chirurgie, les Pommades pour les dentistes &c. et toutes ... de médicaments patentés de divers pays.

Il négligera rien pour mériter la confiance des personnes qui voudront bien s'adresser à lui; et prie celles qui le connaissent de vouloir bien en faire ... 31 mai—

LE soussigné a l'honneur ... prévenir le public que l'Hôtel du ... (ci-devant Hôtel Eskine) est à ... ouvert. ... les personnes qui, dès certain y passeront ... les arrangeant ... plus convenables ... Havanes. ... tous les dimanches. ... que dans l'ancien établissement. ... 31 mai— CLAVAUD.

SOUVERAINS. Doubloons Mexicains, espagnols et Chilians en vente chez J. J. GEERS, 1, RUE ST. JOHN & CO, rue de Chartres, No. 30.

... LAFAYE, vente de la ... rue Royale ... 29 juin P. LAFAYE.

QUARTIERS GENERAUX, 14 Juin 1834.

ORDRE No. 2.

CONFORMEMENT aux lois de l'Etat, les différens corps de milice seront passés en revue par l'adjudant et l'Inspecteur général, de l'ordre suivant:

Le 13e. régiment dans les paroisses de St. Tammany et Washington, samedi, 2 août.

Le bataillon de Livingston, lundi, 4 août.

Le 12e. régiment dans la paroisse de Ste. Hélène, mardi 5 août.

Le 2de. régiment dans la paroisse d'Est Feliciana, jeudi, 7 août.

Le 40e. régiment dans la paroisse d'Ouest Feliciana, samedi, 9 août.

Le 9e. régiment dans la paroisse de la Pointe Coupée, dimanche, 10 août.

Le 11e. régiment dans la paroisse d'Est Baton-Rouge, mardi, 12 août.

Le 8e. régiment dans les paroisses d'Iberville et d'Ouest Baton-Rouge, mercredi, 13 août.

Le 14e. régiment dans la paroisse de Ste. Marie, dimanche, 17 août.

Le 15e. régiment par bataillon:—Le bataillon de St. Martin, mardi, 19 août; le bataillon de Lafayette, mercredi, 20 août.

Le 16e. régiment dans la paroisse de St. Landry, samedi, 23 août.

Le 23e. régiment dans la paroisse des Avoyelles, dimanche, 24 août.

Le 17e. régiment dans la paroisse des Rapides, mardi, 26 août.

Le 18e. régiment dans la paroisse des Natchitoches, vendredi, 29 août.

Le bataillon de l'habitation d'Alleus, dans la paroisse du Claiborne, lundi, 1er. septembre.

Le 19e. régiment dans la paroisse de Ouachita, jeudi, 4 septembre.

Le 2d. régiment par bataillon.—Le bataillon de Catahoula, samedi, 6 septembre: le bataillon de Concordia, mardi, 9 septembre.

Le 3e. régiment dans la paroisse de Lafourche Intérieure, lundi, 15 septembre.

Le 7e. régiment dans la paroisse de l'Assomption, mardi, 16 septembre.

Le 6e. régiment par bataillon.—Le bataillon dans la paroisse de l'Ascension, mercredi, 17 septembre; le bataillon dans la paroisse de St. Jacques, jeudi, 17 septembre.

Le 5e. régiment par bataillon.—Le bataillon dans la paroisse de St. Jean Baptiste, vendredi, 19 septembre, et le bataillon de la paroisse St. Charles et l'escadron de cavalerie, samedi, 20 septembre.

L'escadron de Jefferson, dimanche, 21 septembre.

Les 1er. 2d. et 4e. régiments en brigade, dans la cité de la Nouvelle Orléans, lundi, 22 septembre.

Le 3e. régiment dans la paroisse de St. Bernard, mardi, 23 septembre; dans la paroisse de Plaquemine, mercredi, 24 septembre.

La légion de la Louisiane, 23 décembre.

2d. Ces ordres seront ponctuellement transmis par les officiers généraux, aux commandants des corps qui doivent être inspectés. Ils seront envoyés directement des Quartiers-Généraux aux commandants des corps, de manière qu'aucun accidents, ou négligence dans la transmission de ces ordres n'empêche l'inspection d'avoir lieu.

3e. Les divers inspecteurs de brigade sont requis d'être présents aux inspections dans leurs brigades respectives, et de se munir de retours complets de leur brigade pour être donnés à l'adjudant général.

4e. Les commandant en chef espère que les officiers de milice, surtout ceux de hauts grades, voudront par leur zèle et leur ponctualité dans l'exécution de cet ordre, se préparer à exécuter rigoureusement les lois passées dans la dernière législature, pour l'organisation et la discipline de la milice de cet état.

Par ordre du commandant en chef,

PERSIFOR F. SMITH, Adj. et Inspecteur Général.

23 juin

ELECTION.

CONFORMENT aux lois de l'Etat de la Louisiane en matière d'élection, une élection sera tenue dans la paroisse de Jefferson, des fonctionnaires publics suivans: 1°. Le Gouverneur de l'Etat. 2°. Un membre de la Chambre des Représentans des Etats-Unis, pour le premier district Congressionnel. 3° Un membre de la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane pour la paroisse de Jefferson.

L'élection aura lieu les jours et aux lieux ci-après désignés, savoir:

A la chenière Camisada en la maison de Joseph Cosse, les 7me. 8me. et 9me. jours de juillet prochain.

A la maison de MM. L. & M. Coommagère à Barataria, les mêmes jours.

A la maison de M. Jh. Soniat Dufossart père, rive gauche du fleuve, le 7 juillet.

A la maison de M. François Fazende, rive droite du fleuve, le 8 juillet.

En l'office du juge de la paroisse de Jefferson, dans la ville de Lafayette le 9 juillet.

Paroisse de Jefferson, ce 20 juin 1834.

23 juin F. DUGUE, juge.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.

S'EST absenté de chez le soussigné le 22 du courant, le nègre BEN, âgé de 19 à 20 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, bien connu en ville pour avoir travaillé avec les maçons. Il parle anglais et français, et bègue beaucoup; il a appartenu à Mr. Joseph Lacoste. Les capitaines de navires et autres sont prévenus de ne pas lui donner asile, sous peine d'être poursuivis.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le mettra à la geôle.

25 juin—... F. SEIGNOURET.

$10 DE RECOMPENSE,

SERONT données pour l'arrestation de la mulâtresse américaine nommée ANN, parlant anglais et français, âgée d'environ 19 ans, taille ordinaire, cheveux un peu crépus, figure riante, teint clair, une fanccette au-dessus de la lèvre supérieure; elle a de belles dents, une démarche décidée, et elle porte ses mains fermées, elle a une cicatrice noire sur l'os du jambe; elle aime la toilette, et on croit qu'elle se tient au faubourg Ste. Marie, où elle a été vue.

26 juin—a Vve. FOURCISY.

$10 DE RECOMPENSE.

SERONT payées par le soussigné à quiconque lui conduira chez lui, rue Girod, No. 223, entre les rues Philippe et Baronne, faubourg Ste. Marie, ou dans une des prisons de cet état, la négresse nommée FANY, âgée d'environ 24 ans, d'une figure ronde, et ayant quelques dents cassées de celles de devant; elle est enceinte d'environ six mois, elle a avec elle son fils, âgée d'environ cinq ans. Cette négresse est marronne depuis lundi 16 du courant.

21 juin—d JOSEPH PIJEAU.

$10 DE RECOMPENSE.

PARTI marron de l'habitation du soussigné le 12 du courant; le nègre américain nommé COOPER GARRETT, âgé de 28 à 30 ans, il ne parle que très peu le français, taille 5 pieds 8 pouces, épaules larges, teint rouge, tête assez grande et les lèvres grosses, il a sur le devant de la tête un bouquet de cheveux blancs.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le logera dans une des geôles de cet état.

21 juin—3. s. DUFOUCHAR DEGRUY.

$10 DE RECOMPENSE.

SERONT payées par le soussigné, à toute personne qui conduira chez lui, rue St. Pierre, No. 86, entre les rues Royale et Bourbon, ou dans une des prisons de cet Etat, la négresse nommée ROSINE, créole de cette ville, âgée de 22 ans, très bonne blanchisseuse et repasseuse. Cette négresse est la même qui a appartenu à Mme. Veuve Mandeville et à M. Jean Raphael Saulard. Elle est ... le 2 de ce mois; il est probable qu'elle cherche à se louer ou à occuper comme blanchisseuse et repasseuse.

13 juin—... C. C. LAVY.

... de juillet prochain, et les deux jours ... dans cette ville.

... B. BEAUREGARD, marshal

... d'Orléans, Côte des Allemands, ...

... du vingtième Congrès, devant ... second district Congressionel, se composant des comtés d'Iberville, Pointe Coupée et Feliciana.

Et Représentant au vingtième Congrès, à être choisi par le troisième district congressionel, se composant des comtés des Attakapas, Opélousas, Rapides, Natchitoches, Ouachita et Concordia.

Et attendu que la loi requiert qu'aux jours sus mentionnés, il sera élu un Sénateur, pour chacun des districts sénatoriaux, ci après spécifiés, et devant servir le terme de quatre ans, comme suit:

Un Sénateur pour le second district Sénatorial, comprenant dans les comtés d'Orléans, un Sénateur pour le comté d'Iberville, un Sénateur pour le district d'Est Baton Rouge un Sénateur pour le comté de la Pointe Coupée, un Sénateur pour le comté de Lafourche, un Sénateur pour le comté des Attakapas, un Sénateur pour le comté des Natchitoches et un Sénateur pour le comté de Ouachita.

Et attendu que la loi requiert aussi que le premier Lundi de juillet et les deux jours suivants, cinquante Représentans à l'assemblée générale de cet Etat, seront élus et choisis pour servir pendant le terme de deux ans, de la manière suivante, savoir:

Un Représentant pour la paroisse de Plaquemine.
Un Représentant pour la paroisse St. Bernard.
Sept Représentans pour la paroisse d'Orléans.
Un Représentant pour la paroisse Jefferson.
Un Représentant pour la paroisse St Charles.
Un Représentant pour la paroisse St Jean Baptiste.
Deux Représentans pour la paroisse St Jacques.
Un Représentant pour la paroisse Ascension.
Deux Représentans pour la paroisse Assomption.
Trois Représentans pour la pese de Lafourche Intérieure
Un Représentant pour la paroisse Terrebonne.
Un Représentant pour la paroisse d'Iberville.
Un Représentant pour la paroisse d'Ouest Baton Rouge
Un Représentant pour la paroisse et comté de la Pointe Coupée.
Un Représentant pour les paroisses de Concordia et Carroll.
Trois Représentans pour la paroisse et comté des Natchitoches.
Un Représentant pour la paroisse et comté de Ouachita
Un Représentant pour la paroisse de Catahoula.
Deux Représentans pour la paroisse des Rapides.
Un Représentant pour la paroisse des Avoyelles.
Trois Représentans pour la paroisse et comté des Opélousas.
Deux Représentans pour la paroisse Lafayette.
Un Représentant pour la paroisse St Martin.
Un Représentant pour la paroisse Ste Marie.
Deux Représentans pour la paroisse d'Est Baton Rouge.
Deux Représentans pour la paroisse d'Est Feliciana.
Deux Représentans pour la paroisse d'Ouest Feliciana.
Un Représentant pour la paroisse de Washington.
Un Représentant pour la paroisse Ste Hélène.
Un Représentant pour la paroisse Livingston.
Un Représentant pour la paroisse St Tammany.

Et attendu qu'en vertu de la Constitution de cet Etat tous les citoyens ayant droit de voter à l'élection des Représentans, voteront aussi pour celle du Gouverneur, aux tems et lieux d'élections des Représentans et Sénateurs, lesquels devront rester en fonction durant le terme de quatre ans.

En conséquence, j'ai cru nécessaire de lancer ma proclamation, pour informer les électeurs et les votans qui y ont droit, dans toute l'étendue de l'Etat, aux dites élections, ordonnant tous Juges de Paroisse, Shérifs et autres officiers que cela peut concerner, de tenir les dites élections, pour l'élection du Gouverneur, Sénateurs, et Représentans sus mentionnés, ledit premier Lundi de Juillet et les deux jours suivants, dans leurs comtés, districts, et paroisses respectifs, qu'elles soient tenues et que les retours en soient faits, dans le tems prescrit par les lois.

Donné sous ma main et le sceau d'Etat, en cette ville de la Nouvelle Orléans, ce septième jour de Mai, de l'an mil huit cent trente quatre, et de l'Indépendance des Etats Unis, la cinquante huitième.

L. S. (Signé) A. B. ROMAN,

Par le Gouverneur, GEORGE EUSTIS, Sec. d'Etat.

10 mai

Grenadiers—Attention.

La compagnie prendra les armes le vendredi, 4 juillet, à 5 heures précises du matin, pantalons blancs, habit bleu. Le rendez-vous chez le capitaine.

F. LAILLOUETTE, sergent-major

24 juin—a

DÉBARQUANT de l'Aîne Louise, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:

75 barriques Vin rouge vieux petit Médoc, à 4 cercle de fer;
24 barriques Vin vieux rouge supérieur, à 6 cercles de fer;
8 barriques Vin rouge Côte 1833, à 2 cercles de fer;
24 barriques Vin rouge vieux, de Grave, Blanquefort Médoc, à 4 cercles de fer;
76 caisses Vin Margaux bien supérieur;
24 demi-bouteilles chaque;
45 caisses Vin blanc vieux, Sauterne crû 1820.

20 juin J. B. & F. LABATUT.

LE DR. J. P. C. MASON, ayant donné sa démission dans l'armée des Etats-Unis, offre ses services qu'il peut rendre dans sa profession aux habitans et aux citoyens de la Nouvelle-Orléans et de son voisinage. Son bureau est à l'encoignure des rues Royale et de la Douane, au-dessus de la pharmacie de M. Drouillard: 21 mai—3m

MAGASINS DE CHAPEAUX, DE BOTTES ET DE SOULIERS.

A l'Enseigne des deux Bottes d'Or,

Nos. 79 et 92, rue de la Levée.

A VENDRE à bon marché, un assortiment général de Chapeaux, Bottes et Souliers de toutes sortes, trop nombreuses à spécifier, une partie des ... ce moment du navire Helen Mar, et du brick Hi... l'autre reçue dans d'autres arrivages, pa...

22 mai Wm. HOLMES & Co.

FROMAGE—10 boîtes Fromage de Hollande, à vendre par [16j] TIERNAN CUDDY & Co

LE soussigné vient de recevoir par le navire Bolivar, un assortiment de marchandises en sa partie, qu'il offre à vendre à son magasin, encoignure Toulouse et Chartres.

100 barils Truffes pures; 20 Fromages Roquefort;
3 do. Parmesan; 50 do. Pâte grasse; do. Gruyère;
do. d'Hollande; do. de Neufchâtel;
60 livres Saucissons d'Arles;
53 do. do. de Bologne; 333 do. do. de Lyon;
35 corbeilles Pruneaux de Tours;
25 ... do. Poires tapées;
250 pots Moutarde de Maille assortie;
2 barils Vinaigre à l'Estagon;
Vermicelle, Macaroni, Semouille Grines [pâte,] 1ère. qualité;
20 doux. Sirop de Groseilles,
40, do. Cerises à l'eau de vie, } par Guelaud frères.
64 do. Liqueurs surfines as.
40 do. Absinthe Suisse et Kirsch de la forêt noire;

Antérieurement en magasin.

Eau de Vie de Coghac, } Vieux.
Rum de la Jamaïque, }
Genièvre de Hollande,
Vin Haut Brion la Mission; do. St. Julien;
Do. Médoc; do. Pauillac, en caisses;
Fruits conservés par Colin;
Do. cristalisés; do. à l'Eau de Vie;
Do. en confitures de la Havane; do. en vinaigre;
Salaisons assorties, Olives, Olives farcies;
Gelée et pâte de Gouyave; Anisette de Bordeaux;
Guignolet d'Angers, do. de Colin; Chocolat de santé,
Nougat et divers autres objets ... le tout garanti être de première qualité.

9 juin J. P. DESBOIS.

GLACES ET SORBETS.

CHEZ ... Confiseur, rue royale, No. 218, ... les dames et messieurs de la Nouvelle Orléans, qu'à dater de Dimanche 10 courant, il ... glaces et sorbets ... 2 de ce mois; il ... table qu'elle ... 14 juin—d

... PORTRAIT-RUSSE.

... de la place d'armes, un cot... ... BEAUREGARD, marshal

... Madame ... Suzette, ... Sauleit, ayant 32 pieds de face sur la rue des Magasins et 100 pieds de profondeur, ... saisi dans le procès ci-dessus. Conditions: comptant.

26 juin G. W. MORGAN, shérif

M. Parnell vs. ...

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de la cour, à moi adressé, il sera vendu dans le magasin de l'insolvable, encoignure Bourbon et Orléans, le samedi 5 juil et, à 11 heures du matin, Une quantité de liqueurs, billard, tables &c. abandonné par l'insolvable à ses créanciers.

Conditions: Comptant.

26 juin G. W. MORGAN, shérif

Da... l'affaire de J. Hall & co. vs. le bateau à vapeur Wanderer, capitaine et ses propriétaires James Perkins vs. Bradish & Culver et le bateau à vapeur Wanderer.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de la cour, à moi adressé, il sera vendu à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en cette ville, mercredi, 30 juillet courant, à 1 heure p. m., le bateau à vapeur Wanderer et tous ses agrès, appareaux et ameublements, qui ont été saisis dans la cause ci-dessus mentionnée.

Conditions de la vente: $250 comptant et le reste payable à 6 mois, en billet endossé à satisfaction, portant hypothèque sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement, pourvu qu'il fasse assurer le dit bateau pour 6 mois depuis la date de la vente et qu'il paie aussi l'assurance du shérif de cette paroisse au bénéfice des poursuivants.

24 juin G. W. MORGAN, shérif

Guy A. Drake contra Pierre Dupuy.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente, à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le lundi 28 de juillet prochain, à 1 heure, la propriété décrite dans le dit ordre de saisie et de vente, comme suit, savoir: Deux lots de terre situés sur les derrières de la ville, en face de la rue des Marais, entre Ursulines et le Chemin du Bayou, désignés sous les Nos. 4 et 5, ayant (mesure anglaise) les dimensions suivantes: le lot No. 4, a 30 pieds de face à la rue des Marais, et est borné sur le côté de la rue des Marais, par le lot No. 3, sur la ligne de division, où elle a en profondeur 159 pieds 6 pouces, borné du côté du chemin du Bayou par le lot No. 5, sur la ligne de division où il a une profondeur irrégulière formant dans le fond par une largeur de 16 pieds et demi, sur la ligne qui le divise de la propriété appartenant ci-devant à Jn. Bte. Lareche et le lot No. 6, a 30 pieds de face à la rue des Marais, joignant le lot No. 7, sur la ligne de division où, près de la rue des Ursulines, il s'étend en profondeur de 168 pieds, plus ou moins, borné au-dessus par le lot No. 4, sur la ligne de division où il a en profondeur 159 pieds 6 pouces.

Conditions: Comptant.

24 juin G. W. MORGAN, shérif

DANS LA COUR DU 4e. DISTRICT—Antoine Bienvenu contre Dempsey P. Cain—En vertu d'un ordre d'exécution à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, de cette ville, jeudi, 3 juillet prochain, à 1 heure après-midi,

Un nègre esclave nommé Simon, saisi dans la poursuite ci-dessus. Cette vente étant la seconde et la dernière, le dit esclave sera définitivement adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur, au prix qu'il pourra faire donner, à un an de terme. L'acheteur donnera une obligation endossée à satisfaction avec hypothèque sur le dit esclave jusqu'à parfait paiement.

17 juin G. W. MORGAN, shérif

EN vertu d'un ordre de saisie, à moi adressé, il sera exposé en vente à la Nouvelle Bourse, encoignure Chartres et St-Louis, en cette ville, le samedi 28 juillet prochain, à une heure de l'après-midi, les ESCLAVES nommés Sam et Ben, saisis à la poursuite de R. O. Pritchard, exécuteur testamentaire, &c.

Conditions: comptant.

24 juin G. W. MORGAN, Sherif.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le samedi 28 juillet prochain, à une heure de l'après-midi, une négresse nommée Dackon, saisie dans la poursuite de Joseph Clack.

Conditions: comptant.

24 juin G. W. MORGAN, Sherif.

F. Reynor contre ses créanciers.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de la cour, à moi adressé, il sera vendu samedi, 28 du courant, à 11 heures A. M., à l'encoignure des rues Quartier et Levée, une quantité de marchandises ... &c., lequel a été abandonné par l'insolvable à ses créanciers. Conditions: Comptant.

18 juin—10 G. W. MORGAN, shérif

COUR DES PREUVES—Succession de George Burbank—Roswell Beber vs. Joseph Gouts, W. L. Slaughter, exécuteurs de la dite succession.

En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, située à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, de cette ville, lundi, 14 juillet prochain, à une heure de l'après-midi, la propriété suivante:

Un Lot et les bâtimens qui appartiennent à la dite succession, situés sur le côté Nord Ouest de la rue du Bassin, entre les rues du Canal et de la Douane, lequel lot mesure environ 47 pieds de face sur la rue du Bassin, sur une profondeur d'environ 120 pieds jusqu'à la rue Franklin.

Conditions: comptant.

10 juin G. W. MORGAN, shérif

COUR DE DISTRICT—Guillaume A. Audrieu et Cha. A Papet, vs. Marguerite Hauser, f. c. l.

En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le samedi, 12 juillet prochain, à 1 heure après-midi,

La propriété décrite dans le dit ordre de saisie et de vente, comme suit:

Un Lot de Terre avec la maison et les autres édifices qui s'y trouvent, situés sur les derrières de la ville, à l'encoignure des rues Jackson et des Marais, désigné par le No. 4, de l'Plet No. 14, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer de la ville, daté le 6 février 1827, et annoncé à un acte passé le 7 février 1827, au Détude de Félix de Armas, notaire public; le dit lot de terre ayant 60 pieds de face à la rue Jackson, sur 120 de profondeur, et face à la rue des Marais, mesure française. Conditions—comptant.

9 juin G. W. MORGAN, shérif

COUR DES PREUVES—Les héritiers de Robert Louis contre les exécuteurs et héritiers de Thomas Stackhouse.

En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, située à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, à 1 heure de l'après-midi, la propriété suivante, savoir:

Un certain Terrain situé dans le faubourg Ste. Marie, dans l'Plet formé par les rues du Camp, Julie, des Magasins et St. Joseph, le dit terrain mesurant 21 pieds 11 pouces 5 lignes sur la rue du Camp, et 170 pieds 6 pouces de profondeur.

Conditions: Comptant.

10 juin G. W. MORGAN, shérif

COUR DE DISTRICT—E. Léon Bernard contre Caprice Bouquette.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le vendredi 11 juillet prochain, à 1 heure, la propriété suivante:

Deux Lots de Terre, désignés par les Nos. 17 et 18, sur un plan particulier dressé par Jos. Pilié, voyer de la ville, le 12 de novembre 1828, et déposé en l'étude d'Octave de Armas, mesurant chacun 38 pieds de face à la rue Plauché, sur 135 pieds 7 pouces de profondeur; et 4 Lots de Terre, mesurant chacun 38 pieds de face à la rue Plauché, sur 138 pieds 8 pouces de profondeur, et désignés par les Nos. 19, 20, 21 et 22, sur un plan particulier dressé par J. Pilié, voyer de la ville, le 12 novembre 1828, et déposé en l'étude du dit Octave de Armas, notaire public.

Conditions: comptant.

9 juin G. W. MORGAN, shérif

COUR DE DISTRICT—Wm. Broadnax contre Janet Langmaier et autres.—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le samedi 12 de juillet prochain, à une heure de l'après-midi, la propriété décrite dans le dit ordre de saisie et de vente comme suit:

Un certain Lot de Terre situé dans la rue St. Thomas, entre les rues Benjamin et Richard, faisant partie des Nos. 12, dans l'Plet 9 du faubourg Saulet avec l'édifice en briques et les améliorations qui s'y trouvent. Le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue St. Thomas, plus ou moins, sur 120 de profondeur, mesure américaine.

Conditions: comptant.

9 juin G. W. MORGAN, shérif.

EN débarquement du navire Edouard, venant de Marseille, et à vendre par les soussignés, ayant droit au drawback: 400 barriques Vin de Marseille, des ... Bergasse, Ponset et autres; 50 demi barriques ... imitation Madère; 600 caisses Vin Muscat; ... rile Huile; 200 demi do. do.; 25 caisses Olives ... cornichons; 50 do. olives; 50 do. Salais... 3 mai CARRIERE & ... 17 juin

... Vin, Bouteilles, et ... of the succession ... brize following described ... vendre ... Cotton Press Company ... Tetmore, 4 o'clok p m, will be sold ... valuable effects belonging ... W. C. CONFLESSIS, ... and ready for de... 13 juin W. McKEAN,

... de la ... à cera vendu, ... terminer une ...

... PROPRIÉTÉ ... le compagne ... Sa... ... anglais, situé ... une demi ... dans le bas de la ... restaurant ... avec tous ... résidence des plus commodes. Cette propriété ... bien connue, qu'elle ne nécessite pas de plus ... scriptions. Ceux désireux d'acheter sont invités à ... examiner par eux-mêmes.

Conditions: L'acheteur se chargera du payement d'un billet $4000 dû à la Banque de Cité, ... payable le 26 de février prochain, lequel peut être continué en payant la réduction ... avec les intérêts échus, ... les réglemens de cette institution: le balance en billet à 6 mois, avec endosseur à satisfaction, ... hypothèque jusqu'à parfait paiement. 25 mai

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu le samedi, 28 juin courant, à la Bourse par ordre de Phon. Cour de Paroisse, la N. Orléans, les propriétés ci-après décrites consistant en 8 LOTS DE TERRE, (dont quelques uns sont des lots de terre) situés dans la cité de Lafayette, faubourg Livaudais, paroisse Jefferson, étant les propriétés abandonnées par Roubez & Gorosville à leurs créanciers, savoir:

Trois terrains situés sur la batture et formant l'encoignure des rues Sixième et Levée, et du débarquement Lafayette.

No. 5, formant l'encoignure des rues Sixième et Levée et du débarquement Lafayette, ayant 34 pieds 2 pouces de face, sur 145 de profondeur du côté contigu à la Sixième, et 143 pieds 8 pouces de l'autre.

No. 7, attenant au No. 8, à la même dimension de rue face, sur une profondeur de 142 pieds 4 pouces.

No. 6, attenant au No. 7, borné de l'autre côté par la propriété de M. Lévi Pierce, à la même dimension de face que les Nos. 8 et 7, sur une profondeur de 141 pieds.

Ces trois lots ont en addition à leur profondeur, depuis la rue de la Levée jusqu'au débarquement Lafayette, tous les droits de batture, dont il y a environ 30 pieds, plus ou moins, entre le dit débarquement et le fleuve.

Aussi—Cinq Lots situés à l'encoignure de la Levée et rue Septième, savoir:

Le No. 1, formant l'encoignure des rues de la Levée et Septième, mesurant 23 pieds 8 pouces sur la rue de la Levée, sur une profondeur de 86 pieds d'un côté et 103 pieds 4 pouces de l'autre.

Le No. 2 attenant au No. 1, à la même mesure de face sur la rue de la Levée, et une profondeur de 146 pieds 2 pouces.

Le No. 3, attenant au No. 2, à la même mesure de face sur la Levée, et 117 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur.

Le No. 4, attenant au No. 3, à la même mesure de face sur la rue de la Levée, sur une profondeur de 124 pieds 5 pouces.

Le No. 5, attenant au No. 4, est borné de l'autre côté par la propriété de M. Benjamin Buisson, il a la même mesure de face que le No. 4, et une profondeur de 131 pieds.

Ces cinq lots sont bornés en derrière par la propriété de M. B. Buisson, à l'endroit où la largeur du chemin des dits lots est de 32 pieds 1 pouces; ou en d'autres termes, où les dits lots ont 9 pieds de moins de largeur que la partie qui est sur la rue de la Levée.

Le tout conformément au plan fait par M. B. Buisson, et déposé au café de la Bourse.

Conditions: 2-6 payable le 1er. novembre 1834, 3-6 le 1er. mars 1835, et 1-6 le 1er mars 1836, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de ventes seront passés en l'étude de Wm. Boswell, not. pub., aux frais des acquéreurs. 26 mai

PAR H. DOMINGON.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 6 septembre 1833, et à la requête de MM. G. Rordezat et L. Malin, ... créanciers de Clapier & Mipond, ... sera vendu, le 30 juin 1834, Penchave et les propriétés ci-après décrites, ... de la succession de P. Clapier.

1° Paul, nègre âgé de 28 ans, actif, intelligent et très connaissable pour le travail d'un magasin.

2° Un lot de terre située rue Bienville, entre Royale et Bourbon désigné par le No. 92, mesurant 38 pieds face à la rue Bienville, sur 89 pieds de profondeur, ... française, ensemble les constructions et édifices ... sur le dit lot de terre.

3° Un lot situé au nouveau faubourg Lafayette, formant l'Plet No. 144 du plan du dit faubourg, mesurant 300 pieds face à la rue Annette, 180 pieds face à la rue de la Loi et 125 pieds face à la rue de l'Empereur, le dit lot est divisé en 16 termes qui seront vendus séparément, dans le cas où l'Plet ne serait pas vendu en bloc.

4° Un lot de terre situé au même faubourg, désigné par le No. 3, de l'Plet No. 85, du plan du dit faubourg, ayant mesure française, 60 pieds face au chemin à coulisses et 120 de profondeur, face à la rue des Lois, et fait l'encoignure.

Les conditions seront connues à la vente. 30 mai

PAR T. MOSSY & GARRIDEL.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du District ... dans et pour le premier district judiciaire, en date du ... juin 1834, il sera vendu, le Jeudi 24 juillet prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, les propriétés suivantes appartenant à Messrs. Edward Guérin, François Guérin et Louis Guérin, savoir: Une Habitation située en sucrerie, située dans la paroisse de Plaquemines rive droite du fleuve Mississippi, à environ sept lieues au-dessus de cette ville ayant trente et un arpens de face au dit fleuve, sur quarante arpens de profondeur, bornée dans la partie supérieure par l'habitation de Mr. Nicolas Reggio, et dans la partie inférieure par Mr. Auguste Guérin, ensemble les bâtisses, ustensiles, instrumens aratoires et autres circonstances et dépendances de la dite habitation.

Plus: quinze esclaves dont les noms suivent, savoir: Jean Baptiste, âgé de 42 ans, Ben, de 20 ans, Samuel, de 35 ans, Henry White, de 20 ans; Jack Forter, de 22 ans; Hilliard, de 46 ans, Gilbert, de 35 ans; Claiborne, de 30 ans; Jack Price, de 30 ans; William de 20 ans; Daniel, de 20 ans; Handley, de 24 ans; Jupiter, de 24 ans; John, de 48 ans; et Holly, âgé de 19 ans.

Conditions: L'habitation—Un tiers du prix sera payable en trois parties égales, aux échéances suivantes, savoir: le 8 Septembre 1834, le 2 Septembre 1837 et le 3 Octobre 1839. L'acquéreur tiendra compte d'un intérêt ann